

FACTURE N° 4040191

N/REF : 15/04/2024 9H23 C:026163 I:33262

V/Email reçu le Lundi 15/04/2024 à 9H23

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'ESTORIL
29 BIS/31 RUE COLONEL BOUGAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 19 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 33 COLONEL BOUGAULT - CAVE - M.MERIAUX 06 02 11 16 17

MOTIF : INTERVENIR POUR INFILTRATION DANS LA CAVE

Donneur d'ordre : M. B DAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de l'immeuble.

LE 17/04/2024 A 13H:

INTERVENTION DEPUIS LA CAVE DE M MERIAUX

CONSTAT D'UNE INFILTRATION AU SOL, DANS UN ANGLE

ABSENCE DE TUYAUTERIE ET MUR ET SOL SECS

PRESENCE D'UNE INFILTRATION PAR LE SOL

PREVOIR DE FAIRE INTERVENIR UNE SOCIETE SPECIALISEE AFIN DE VERIFIER LE TERRASSEMENT

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 19/04/24 à 11H26 M. B DAY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.

La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4040191

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/04	1	70,75		106,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					174,70
T.V.A. a 10,00%					17,47
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>192,17</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN